

# TOURCOING

Une visite au Centre d'abatage



On dépeuple un vœu

JEUDI 7 MAI :

Hôtel de ville : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.  
Caissse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30  
Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30  
Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30  
Bibliothèque catholique : de 14 h. 30 à 15 h. 30  
Consulat belge : de 9 h à 12 h.  
Marché du Centre : de 9 à 13 h.  
Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30  
Marché du Centre : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.  
Chambre de commerce : de 9 h à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

La douane saisit au Risques-Tout un camion automobile truqué qui transportait du sucre et des pâtes alimentaires

Ces jours derniers, le brigadier Mollet et son adjoint, le brigadier Desplanque, ont effectué une inspection dans le quartier du Centre, et nous sommes arrivés à l'abattoir de Tourcoing. C'est là, en effet, que se centralisent toutes les opérations qui entourent la répartition des viandes et certains aliments. Il est alors nécessaire, non seulement pour faciliter cette répartition, mais aussi pour en éviter toute fraude.

Suivant les disponibilités, le ravitaillement général accorde une ration hebdomadaire de viande. Pour que chacun des habitants soit servi comme son voisin, il importe de faire faire de la ration avec respect et ce résultat n'a été obtenu que si les règles de la répartition sont radicalement maintenues exactes pour tous.

Le centre d'abatage de Tourcoing dessert la population urbaine et celle des communes de Neuville, Bondy, et de Mouscron. Chaque semaine, deux acheteurs, chargés de ramener l'abattoir le matériel nécessaire pour la répartition de la viande, sont délégués par le directeur des services, M. Coppini, qui, avec le concours effectif de M. Desplanque, vétérinaire, a la charge de répartir la population.

Que l'on songe bien qu'il faut pour une seule distribution trouver les quelques quatre-vingt veaux, les soixante bovins et les quarante porcs nécessaires.

Et il faut décrire le mécanisme des opérations d'abatage ? Nous ne le pensons pas. Mais ce que nous devons dire, c'est que, désormais, il n'y a plus

de déchet au centre d'abatage. Tout est utilisé, soit pour la boucherie, soit pour la charcuterie et nous sommes convaincus que tout cela va sans réparation conséquente de tous les produits du bétail, grâce à laquelle on arrive à ravitailler chaque semaine une population de près de cent mille habitants.

Tout récemment, M. Desplanque a installé dans les locaux de l'abatage une vaste clinique où sont soignés les animaux malades dans la marée noire. Ces viandes sont cultes avec des légumes et donnent une excellente soupe, qui sera à ravitaliser les pauvres, secourus par le Bureau de bienfaisance.

Une comparabilité très exacte des viandes servies aux 170 boucheries chargées de les distribuer à la population est assurée par l'application de

une enquête ouverte par le capitaine Croquette et le lieutenant Reitzemann, permis, en outre, d'apprendre que le brigadier Desplanque, commandant les brigades de Tourcoing, qui est élevé à la première classe, ainsi que le lieutenant Mercier de Roubaisie, a été nommé au grade de capitaine.

Le docteur Eder, le brigadier Bransart, et le brigadier Desplanque, de Tourcoing, ont été félicités pour leur travail.

La fète scolaire, bien qu'il failt pour une seule distribution trouver les quelques quatre-vingt veaux, les soixante bovins et les quarante porcs nécessaires.

Et il faut décrire le mécanisme des opérations d'abatage ? Nous ne le pensons pas. Mais ce que nous devons dire, c'est que, désormais, il n'y a plus

## WATTRELOS

L'œuvre du « repas du jeudi »

Qui sait que grâce à la générosité d'un anonyme, l'administration municipale et la commission des soupes populaires ont pu créer une œuvre de repas du jeudi qui, depuis, fonctionne à merveille.

Quinze-familles ont déjà été les bénéficiaires de cette organisation bénévole.

Depuis jeudi, vingt-cinq personnes choisies par les directeurs d'écoles parmi leurs élèves nécessaires, iron-s'assied à la table du restaurant Parent, rue Carnot.

Une telle personne qui, elle aussi, a tenu à garder l'anonyme, s'est généralement offerte à contribuer au fonctionnement de l'œuvre.

Pour préparer ce petit repas qui suit, on est à croire d'après ce que nous savons, un plus grand nombre d'enfants seront admis à cette table du jeudi !

PRÉRIE AU Monsieur ayant été vu place de la Gare, enlevant un grand chien berger de Briard, de se faire connaître 13, rue Laure, à Wattrelos. 86682d

PASSAGE DU PERCEPTEUR, le 28 mai, de 14 à 16 h., au local habilité.

ENVIOU D'ENFANTS FRANÇAIS EN SUISSE. — La Croix-Rouge suisse se propose de recueillir des enfants de 5 à 13 ans, éprouvés par la guerre, et de les faire bénéficier d'un séjour

de trois mois en Suisse. Les parents devront d'envoyer leurs enfants peuvent les faire inscrire à l'annexe de la matrice, bureau de l'Office social, 3 avenue du Général-de-Gaulle, 75, à Paris. Les deux dernières pour la première fois.

Vingt-cinq familles ont déjà été les bénéficiaires de cette organisation bénévole.

Depuis jeudi, vingt-cinq personnes choisies par les directeurs d'écoles parmi leurs élèves nécessaires, iron-s'assied à la table du restaurant Parent, rue Carnot.

Une telle personne qui, elle aussi,

a tenu à garder l'anonyme, s'est généralement offerte à contribuer au fonctionnement de l'œuvre.

Pour préparer ce petit repas qui suit, on est à croire d'après ce que nous savons, un plus grand nombre d'enfants seront admis à cette table du jeudi !

UN BON DE SOLIDARITÉ, C'EST AUSSI LA PART DU PRISONNIER.

ASSOCIATION DES POILUS D'ORIENT. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers de l'Orient.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Dimanche 10, permanence au Poyer populaire, de 11 h. à midi.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-PIERRE. — Dernier repas du 10 mai, à 19 h. 15, salle du Gymnase municipal.

MÉTIERS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence habituelle le dimanche 10, de 11 h. à midi, à l'Oratoire de la Croix-Rouge, 10, rue des Ursulines.

Cette séance montre bien le résultat obtenu par les cours d'éducation générale et sportive, les numéros ayant été élevés, et préparés à ces deux heures figurant aux programmes d'enseignement.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-PIERRE. — Dernier repas du 10 mai, à 19 h. 15, salle du Gymnase municipal.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Vendredi à 19 h., répétition à l'église.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Vendredi à 19 h., répétition à l'église.

CHANGEMENT DES VÉTÉRANS USA. — En bon état contre remise d'un peu d'achats, jeudi 7 mai, de 14 h. à 16 h. 30, au Secours national, 23, rue de la Paix. Le bon d'achat délivré

à la vente sera échangé contre un bon de 10 francs.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.

ASSOCIATION DES POILUS D'AFRIQUE. — Les cotisations 1941-42 sont versées au Comité des prisonniers d'Afrique.